



Emmenagement dans immeuble en construction

Par **Laure07**, le **18/02/2013** à **15:59**

Bonjour,

Je viens d'emmenager dans un immeuble neuf, mais rien est fini :

- vitre a changer
- carrelage a changer
- fuite d'eau
- le chauffage ne fonctionné pas la première semaine
- finition de peinture a faire....

Je suis donc contrainte de prendre des jours pour que les travaux soient terminés. Je ne peux pas m'installer réellement étant donné l'importance des travaux le strict nécessaire a donc été déballé.

A t'on le droit de louer un appartement impliquant autant de travaux même si ce sont pour la plupart des questions de finition ?

Merci